

UNIVERSITÉ DE CRÈTE
FACULTÉ DE SCIENCES
DEPARTEMENT INFORMATIQUE

MASTER ET DOCTORAT CONJOINTS FRANCO-HELLENIQUES EN INFORMATIQUE

APPEL A CANDIDATURES

Le Master et Doctorat en Informatique est organisé conjointement par l'Université de Crète (Département Informatique), l'Université Joseph Fourier de Grenoble (Unité de Formation et de Recherche en Informatique et Mathématiques Appliquées), et l'Université Paris-Sud (Département Informatique).

Le Programme délivre:

a. Master en Informatique aux parcours:

- [Fondements Théoriques de l'Informatique](#)
- [Systèmes Matériels et Logiciels](#)
- [Données, Connaissances, Composants et Interfaces](#)
- [Télécommunications, Réseaux et Systèmes Repartis](#)
- [Image, Vision et Robotique](#)

b. Doctorat en Informatique

Le diplôme final délivré, Master ou Doctorat, mentionne la coopération franco-hellénique. A défaut, il peut être accompagné d'une attestation mentionnant la dite coopération. Il s'agit de diplômes nationaux sanctionnant des parcours académiques conjointement habilités par la France et la Grèce. Sous réserve d'acceptation du dossier, le master permet l'inscription en thèse dans l'un de deux pays, ou en cotutelle.

Au moins un tiers du programme d'études, pour le Master ou le Doctorat, doit se faire en mobilité dans une autre université que celle d'origine.

Le master conjoint s'adresse à tous les étudiants, citoyens de l'union européenne ou non, issus de l'informatique ou de filières proches de l'informatique. Tout candidat titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac+4, ou ayant capitalisé 240 crédits ECTS, peut solliciter son admission en master. Tout candidat titulaire au minimum d'un diplôme de niveau Bac+5, ou ayant capitalisé 300 crédits ECTS, peut solliciter son admission en vue de préparer un Doctorat en cotutelle. L'admission est prononcée après étude du dossier de candidature par un jury mixte proposé par les trois universités. Deux sessions d'admission sont prévues par an, la première en Septembre et la deuxième en Janvier. Les étudiants s'inscrivent dans les deux universités dans lesquelles ils suivent une période d'étude, cependant ils n'acquitteront les droits d'inscription que dans leur université d'origine.

La connaissance de la langue française est souhaitable mais pas indispensable. Les cours seront dispensés en français, grec et, éventuellement, en anglais.

Au programme ne sont pas versés des frais de scolarité. Au contraire, diverses bourses seront disponibles et pourront contribuer au financement des études. La mobilité est facilitée par le programme européen Erasmus.

Les intéressés sont appelés à soumettre, avec [la demande](#), les justificatifs suivants jusqu'au **30 juin 2011** au secrétariat d'études de troisième cycle du département informatique (Ms. Kosma, Knossos Av. P.O. 2208, Heraklion, Crète, tel. +30 2810 393 592, kosma@csd.uoc.gr):

- Certificats de notation analytique d'études,
- Copies confirmées de diplômes,
- Copies de certificats de connaissance de langues étrangères,
- Lettres de recommandation

et autres éléments supplémentaires pendant le jugement des candidats. Les justificatifs seront expédiés directement par les rédacteurs à l'adresse ci-dessus.

Le dossier de candidature devra également être expédié à forme électronique au responsable du programme, Professeur Yannis Stylianos (yannis@csd.uoc.gr)

**Université de Crète
Département d'Informatique**

Master Franco-Hellénique en informatique

Demande d'admission

Date limite: 30 Juin 2011

Instructions:

1. Remplir le formulaire
2. Joindre
Copie du Diplôme ou du Certificat d'études
Cursus suivi et notes obtenues
3. Lettres de recommandation

Surnom : _____

Nom : _____

Nom du père : _____

Sexe : M F

Date naissance

Téléphone:

Fax:

e-mail

Adresse

Etudes

Université			
Département			
Programme d'études			
Années d'étude			
Titre du diplôme			
Date d'obtention			
Mention			

Stage de fin d'études

Titre	Responsable	Note

Langues

Langue	Certificat	Note

Distinctions

Publications

Expérience professionnelle

Autres activités

Signature: _____ Date: _____